

**mazars**

37 rue René Cassin  
BEZANNES  
CS 30009  
51726 REIMS cedex



**Audit & Strategy**

15 rue de la bonne rencontre  
QUINCY VOISINS  
77334 MEAUX cedex

## **VRANKEN-POMMERY MONOPOLE**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **VRANKEN-POMMERY MONOPOLE**

Société anonyme

RCS 348 494 915 REIMS

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Evaluation des stocks

#### Risque identifié

Au 31 décembre 2021, les stocks s'élèvent à 645,4 m€, soit 51,8% du total actif du Groupe, et comprennent l'en-cours de production pour 491,1 m€, les matières premières pour 98,5 m€ et des produits intermédiaires et finis pour 55,8 m€. La valeur comptable des stocks retenue au bilan correspond au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation, selon les modalités décrites à la note 5.11 des « Méthodes comptables ».

La Direction détermine la valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus sur la base du prix de vente estimé net, en se fondant sur des hypothèses de marché et le cas échéant de sources d'informations externes.

L'activité du Groupe est soumise aux aléas climatiques et aux fluctuations du prix de marché.

Nous avons considéré que la valorisation et la valeur nette de réalisation des stocks, qui représentent un montant particulièrement significatif de l'actif total du Groupe, constituent un point clé de l'audit car l'évaluation des stocks et l'évaluation de la valeur nette de réalisation reposent sur des hypothèses, des estimations ou des jugements significatifs de la Direction.

#### Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour valoriser les stocks, déterminer leur valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Direction;
- rapproché les quantités en stock des livres de régie et des résultats des inventaires physiques, auxquels nous avons participé par sondage, afin de vérifier l'existence et le correct classement des biens à la clôture;
- réalisé un examen critique des coûts directs et indirects de production incorporés aux produits stockés et un rapprochement des données de gestion utilisées pour déterminer les coûts incorporables avec la comptabilité;
- comparé par sondage le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué, ainsi que le prix de vente promotionnel retenu en fin de saison;
- analysé les perspectives d'écoulement estimées par le Groupe au regard des réalisations historiques et des derniers budgets disponibles.

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans la note 5.11 des « Méthodes comptables ».

## Réévaluation des actifs immobiliers

### Risque identifié

Le Groupe Vranken-Pommery Monopole détient en pleine propriété ou en location des terres à vigne, propriétés immobilières, équipements techniques et usines de production et de vinification. Au 31 décembre 2021, les actifs immobiliers s'établissent à 342,2 m€, soit 27,5% du total actif, et comprennent des terres à vignes pour 195,8 m€, des bâtiments pour 94,9 m€ et des terrains pour 51,5 m€.

Le Groupe Vranken-Pommery Monopole a adopté le modèle de la réévaluation prévu par IAS 16 pour les terrains, les terres à vigne et les bâtiments. Ces actifs immobiliers sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture, l'écart entre la valeur historique et la juste valeur étant inscrit en capitaux propres, selon les modalités décrites dans la note 5.6 des « Méthodes comptables ». La Direction détermine la valeur de marché des terres à vigne sur la base de la fourchette de valeur issue des opérations officielles enregistrées sur la période, recensées par les notaires ou déterminée par des experts indépendants, au vu également des caractéristiques intrinsèques de chaque parcelle. Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement sur la base de rapports d'experts indépendants selon les modalités décrites à la note 5.6 des « Méthodes comptables » et à la note 15 des états financiers.

Nous avons considéré que la valeur recouvrable des actifs immobiliers est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe et du niveau de jugement requis pour évaluer ces biens.

## Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses de marché retenues pour la valorisation des actifs immobiliers.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- pris connaissance des lettres de mission et des rapports d'évaluation des experts indépendants et réalisé un examen critique des méthodes de valorisation retenues ainsi que de l'indépendance desdits experts;
- rapproché les valeurs comptables retenues par le Groupe des fourchettes de valeur issues des rapports des experts indépendants et des données publiées par les SAFER pour des transactions comparables;
- rapproché les valeurs comptables retenues avec les transactions récentes réalisées par le Groupe pour des actifs similaires ;
- rapproché les réévaluations comptabilisées sur les périodes précédentes des valeurs actuelles de marché issues des rapports des experts afin d'apprécier la fiabilité du processus.

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans la note 15 de l'annexe aux comptes consolidés relative à la réévaluation de l'actif immobilier.

## Valorisation des marques

### Risque identifié

Au 31 décembre 2021, les marques détenues par le Groupe Vranken-Pommery Monopole sont comptabilisées dans les états financiers pour une valeur de 80,1 M€, représentant 6,4 % du total actif.

Pour les besoins des tests de dépréciation, la Direction procède à une valorisation de l'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto selon la méthode du surprofit économique et selon la méthode du différentiel de marge, selon les modalités décrites dans la note 14 aux états financiers. La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité issue de l'approche multicritères.

Nous avons considéré que la valeur recouvrable des marques, qui représentent un montant significatif au regard du total actif du Groupe, constitue un point clé de l'audit en raison du niveau significatif de jugement requis dans l'établissement des projections de flux de trésorerie et dans le choix du taux de croissance et du taux d'actualisation.

## Notre réponse

Nous avons effectué une revue critique des modalités d'analyse des indicateurs de perte de valeur mises en œuvre par la Direction et de réalisation des tests de dépréciation.

Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du processus d'élaboration des estimations et des hypothèses faites par le Groupe dans le cadre des tests de dépréciation;

- vérifier que les projections de flux de trésorerie futurs actualisés utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité des marques correspondent à celles générées par les éléments composant la valeur comptable testée;
- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues, notamment les prévisions de flux de trésorerie, le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme, par comparaison avec les performances historiques et par corroboration avec les analyses externes disponibles sur le contexte de marché;
- examiner les tests effectués par la Direction sur la sensibilité de la valeur recouvrable des marques à une variation raisonnable du taux d'actualisation ou du taux de croissance à long terme.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 14 de l'annexe aux comptes consolidés.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur Général. S'agissant de

comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE par l'Assemblée générale du 5 juin 2019.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Mazars était dans la 27<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Audit & Strategy Révision Certification dans la 21<sup>ème</sup> année, dont respectivement la 24<sup>ème</sup> et la 21<sup>ème</sup> année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une

opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Bezannes, le 13 avril 2022

Audit & Strategy Révision Certification

Quincy Voisins, le 13 avril 2022

Michel BARBET-MASSIN

Philippe DANDON



---

## Comptes Consolidés au 31 décembre 2021

---

# Sommaire

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2021 - NORMES IFRS</b>	<b>4</b>
<b>ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES</b>	<b>5</b>
<b>BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2021 - NORMES IFRS</b>	<b>6</b>
<b>TABLEAU DE FINANCEMENT PAR ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE - NORMES IFRS</b>	<b>7</b>
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - NORMES IFRS</b>	<b>8</b>
<b>METHODES COMPTABLES</b>	<b>9</b>
1. PRINCIPES GENERAUX	9
2. FAITS MARQUANTS	10
3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	11
4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	14
6. PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE	22
<b>NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021</b>	<b>23</b>
NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES	23
NOTE 2. ACHATS CONSOMMES	23
NOTE 4. CHARGES DE PERSONNEL	24
NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	25
NOTE 6. IMPOTS ET TAXES	25
NOTE 7. REPRISES DE PROVISIONS	25
NOTE 8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	26
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	26
NOTE 10. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	27
NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS	27
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	28
NOTE 13. ECARTS D'ACQUISITION	28
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30
NOTE 16. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	32
NOTE 17. STOCKS	33
NOTE 18. CLIENTS & COMPTES RATTACHES	33
NOTE 19. AUTRES ACTIFS COURANTS	34
NOTE 20. DISPONIBILITES	34
NOTE 21. CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	35
NOTE 22. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES & CONCOURS BANCAIRES	36



NOTE 23. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	41
NOTE 24. IMPOTS DIFFERES	43
NOTE 25. FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	43
NOTE 26. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	44
NOTE 27. DETTES D'IMPOTS	44
NOTE 28. AUTRES PASSIFS COURANTS	44
NOTE 29. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS	45
NOTE 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN	46
NOTE 31. SECTEURS OPERATIONNELS	47
NOTE 32. PARTIES LIEES	48
NOTE 33. EVENEMENT POST CLOTURE	51
NOTE 34. CHIFFRES CLES DE LA SOCIETE MERE (EN K€)	51



## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021 - Normes IFRS

En K€	Note annexe	12/2021	12/2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1</b>	<b>301 249</b>	<b>244 006</b>
<b>Achats consommés</b>	<b>2</b>	<b>-218 266</b>	<b>-169 688</b>
Charges de personnel	4	-34 773	-38 999
Autres Produits d'exploitation	5	3 715	3 478
Autres Charges d'exploitation	5	-701	-1 040
Impôts et taxes	6	-3 120	-4 042
Reprises sur amort. et prov.	7	906	198
Dotations aux amortissements et provisions	8	-16 552	-15 109
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>32 458</b>	<b>18 804</b>
Autres Produits	9	5 948	4 088
Autres Charges	9	-9 593	-4 932
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>28 813</b>	<b>17 960</b>
Produits financiers	10	343	275
Charges financières	10	-18 055	-17 606
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>11 101</b>	<b>629</b>
Impôts sur les résultats	11	-2 354	-176
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	16	-412	-130
<b>Résultat net</b>		<b>8 335</b>	<b>323</b>

### Ventilation du Résultat net consolidé

<b>Résultat net consolidé</b>		<b>8 335</b>	<b>323</b>
- dont part des minoritaires		22	88
<b>- dont part du Groupe</b>		<b>8 313</b>	<b>235</b>
Résultat par action en €	12	0,94	0,03
Résultat dilué par action en €	12	0,94	0,03

## Etat global des gains et pertes consolidés

Etat du résultat net et des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	Note annexe	12/2021	12/2020
<b>Résultat net</b>		<b>8 335</b>	<b>323</b>
Eléments non recyclables en résultat, net d'impôts :		<b>1 586</b>	<b>291</b>
Engagement envers le personnel	23	492	-158
Titres Autodétenus		7	72
Réévaluation des actifs	15	1 087	377
Eléments recyclables en résultat, net d'impôts :		<b>1 514</b>	<b>-1 633</b>
Ecart de conversion sur entités étrangères		1 523	-1 847
Instruments financiers	29	-9	214
<b>Résultat global</b>		<b>11 435</b>	<b>-1 019</b>
<b>Ventilation du Résultat global</b>			
Groupe		<b>11 396</b>	<b>-1 128</b>
Minoritaires		<b>39</b>	<b>109</b>

## Bilan consolidé au 31 décembre 2021 - Normes IFRS

### Actif

En K€	Note annexe	12/2021	12/2020
Ecart d'acquisition	13	24 479	24 479
Immobilisations incorporelles	14	99 597	100 359
Immobilisations corporelles	15	376 858	379 876
Autres actifs non courants	16	7 291	2 297
Titres mis en équivalence	16	1 149	1 061
Impôts différés	24	839	413
<b>Total Actifs non courants</b>		<b>510 213</b>	<b>508 484</b>
Stocks et en-cours	17	645 389	672 460
Clients & comptes rattachés	18	46 210	63 637
Autres actifs courants	19	29 194	36 269
Actifs financiers courants	29	-	70
Trésorerie	20	15 249	17 469
<b>Total Actifs courants</b>		<b>736 042</b>	<b>789 905</b>
Actifs destinés à être cédés		-	-
<b>Total de l'actif</b>		<b>1 246 255</b>	<b>1 298 389</b>

### Passif

En K€	Note annexe	12/2021	12/2020
Capital	21	134 056	134 056
Réserves & Primes *	21	237 602	234 349
Résultat	21	8 313	235
<b>Capitaux propres ( part du groupe ) *</b>	<b>21</b>	<b>379 971</b>	<b>368 640</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>4 305</b>	<b>4 330</b>
<b>Total Capitaux Propres *</b>		<b>384 276</b>	<b>372 970</b>
Emprunts & dettes financières	22	305 820	623 761
Engagements envers le personnel *	23	11 811	13 600
Impôts différés *	24	58 878	57 779
<b>Total Passifs non courants *</b>		<b>376 509</b>	<b>695 140</b>
Fournisseurs & comptes rattachés	25	87 385	107 110
Provisions pour risques et charges	26	75	6
Dettes d'impôt	27	14 029	13 000
Autres passifs courants	28	19 934	31 131
Emprunts & concours bancaires	22	364 042	78 967
Passifs financiers courants	29	5	65
<b>Total Passifs courants</b>		<b>485 470</b>	<b>230 279</b>
Passifs destinés à être cédés		-	-
<b>Total du passif</b>		<b>1 246 255</b>	<b>1 298 389</b>

\* La décision de l'IFRS IC, Attribution des avantages aux périodes de service, décision portant sur les modalités de répartition dans le temps de la charge relative à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi présentant certaines caractéristiques, a un impact de +0,41 M€ sur les capitaux propres (part du groupe) à l'ouverture de l'exercice 2020, soit -0,55 M€ sur les engagements envers le personnel et +0,14 M€ sur les impôts différés passifs.



## Tableau de financement par analyse des flux de trésorerie - Normes IFRS

En K€	Note annexe	12/2021	12/2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat net des sociétés intégrées		8 335	323
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- amortissements & provisions		16 072	16 046
- charges financières nettes	10	17 712	17 331
- variation des impôts différés	24	146	-332
- plus et moins values de cession	9	44	-438
- instruments financiers	22	-11	-36
- engagement envers le personnel	23	-1 088	25
- incidences des sociétés MEE	16	412	130
- autres			
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>		<b>41 622</b>	<b>33 049</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- stocks et encours	17	27 782	12 376
- créances clients	18	17 940	-403
- dettes fournisseurs	25	-19 984	12 908
- autres créances et dettes		-3 448	148
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>63 912</b>	<b>58 078</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations **		-14 290	-14 252
Cession d'immobilisations	9	964	3 215
Incidences des variations de périmètre		-118	-469
Variation nette des prêts et autres immobilisations financières		-4 992	-76
Subventions d'investissement reçues		82	347
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>-18 355</b>	<b>-11 235</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-69	-38
Opérations sur titres autodétenus		7	-9
Charges financières nettes	10	-17 712	-17 331
Emissions d'emprunts **	22	84 775	35 938
Remboursement d'emprunts	22	-130 793	-27 984
Variation des financements court terme	22	171	-1 624
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>-63 621</b>	<b>-11 048</b>
<b>Incidence des variations des cours des devises</b>		<b>505</b>	<b>-213</b>
<b>Variation de trésorerie</b>			
Trésorerie d'ouverture		-9 940	-45 522
Trésorerie de clôture	22	-27 499	-9 940
<b>Variation de trésorerie *</b>		<b>-17 559</b>	<b>35 582</b>

\* La trésorerie est égale au solde entre la trésorerie disponible et les concours bancaires (Cf Note 22)

\*\* Retraité des contrats de crédit-bail souscrits au cours de l'exercice.

## Variation des capitaux propres - Normes IFRS

En K€	Capital	Primes	Réserves et Résultats	Réserves de Réévaluation	Résultats comptabilisés directement en capitaux propres	Total des capitaux propres	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle
<b>Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 1er janvier 2020</b>	<b>134 056</b>	<b>45 013</b>	<b>135 042</b>	<b>67 118</b>	<b>- 7 628</b>	<b>373 600</b>	<b>369 349</b>	<b>4 251</b>
IFRS IC, Attribution des avantages aux périodes de service					414	414	414	
<b>Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 1er janvier 2020 après impact IFRS IC</b>	<b>134 056</b>	<b>45 013</b>	<b>135 042</b>	<b>67 118</b>	<b>- 7 214</b>	<b>374 014</b>	<b>369 763</b>	<b>4 251</b>
Résultat de l'exercice			323			323	235	88
Distributions de dividendes		-	38			- 38	-	38
Ecarts de conversion					- 1 847	- 1 847	- 1 844	3
Opérations sur titres autodétenus					72	72	72	
Engagements envers le personnel					- 158	- 158	- 161	3
Variation de l'exercice instruments financiers					214	214	214	
Réévaluation des Actifs				377		377	356	21
Autres			13			13	5	8
<b>Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2020</b>	<b>134 056</b>	<b>45 013</b>	<b>135 340</b>	<b>67 495</b>	<b>- 8 933</b>	<b>372 970</b>	<b>368 640</b>	<b>4 330</b>
Résultat de l'exercice			8 335			8 335	8 313	22
Distributions de dividendes		-	69			- 69	-	69
Ecarts de conversion					1 523	1 523	1 522	1
Opérations sur titres autodétenus					7	7	7	
Variation de périmètre		-	1			- 1	- 1	
Engagements envers le personnel					492	492	498	6
Variation de l'exercice instruments financiers					- 9	- 9	- 9	
Réévaluation des Actifs				1 087		1 087	1 065	22
Autres		-	59			- 59	- 64	5
<b>Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2021</b>	<b>134 056</b>	<b>45 013</b>	<b>143 546</b>	<b>68 581</b>	<b>- 6 920</b>	<b>384 276</b>	<b>379 971</b>	<b>4 305</b>

Les états financiers du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 31 mars 2022 et les annexes ont été définitivement validées par le Conseil d'Administration du 13 avril 2022 et ne seront définitifs qu'à compter de leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 juin 2022.

## Méthodes comptables

### 1. Principes généraux

#### 1.1. Référentiel

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis le 1er janvier 2021 :

- • Amendements à IFRS 4 « Contrats d'assurance – Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 »
- • Amendements à IFRS 9, IAS 39, et IFRS 7 « Réforme des taux d'intérêt de référence (Phase II) »
- Amendements à IFRS 16 « Allègements de loyer liés au covid-19 au-delà du 30 juin 2021 ».

Le Groupe présente le montant comptabilisé en compte de résultat pour refléter les allègements de loyer obtenus et pour lesquels le Groupe applique cette solution pratique.

Le Groupe a tenu compte, dans l'évaluation des engagements de retraite vis-à-vis du personnel, des impacts de la décision de l'IFRIC intervenue en avril 2021. L'incidence de cette décision portant sur les modalités de répartition dans le temps de la charge relative à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi présentant certaines caractéristiques, a eu un impact de +0,41 M€ sur les capitaux propres (part du groupe) à l'ouverture de l'exercice 2020, soit -0,55 M€ sur les engagements envers le personnel et +0,14 M€ sur les impôts différés passifs.

Les autres normes, amendements de normes ou interprétations entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Les états financiers ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB à la clôture de l'exercice de décembre 2021 mais d'application non obligatoire au sein de l'Union européenne à cette date.

Il est rappelé par ailleurs que, le compte de résultat consolidé du Groupe Vranken-Pommery Monopole est un compte de résultat par nature.

#### 1.2. Nouveaux textes d'application non obligatoire

Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont les suivants :

- Amendement IFRS 3, Référence au cadre conceptuel
- Amendement IAS 37, Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat
- Amendement IAS 16, Immobilisations corporelles – Produits antérieurs à l'utilisation prévue
- Amélioration des IFRS cycle 2018-2020. Normes concernées :
- IAS 41 – Impôts dans les évaluations de la juste valeur
- IFRS 1 – Filiale devenant un nouvel adoptant
- IFRS 9 – Décomptabilisation d'un passif financier : frais et commissions à intégrer dans le test des 10 %
- IFRS 16 – Avantages incitatifs à la location
- IFRS 17, Contrats d'assurance, avec Amendements

Le Groupe n'a pas appliqué ces nouveaux textes par anticipation au 1er janvier 2021 et est en cours d'analyse sur leurs potentielles incidences.

## 2. Faits marquants

### Les faits marquants de l'exercice 2021 sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires consolidé 2021 du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE s'établit à 301,2 M Euros, soit une croissance de 23,5 % tirée par l'activité Champagnes.
- Les ventes à la clientèle progressent de 30,9% par rapport à 2020 avec un poids de l'export qui représente aujourd'hui 67%, contre 60% en 2020.
- Cette performance est d'autant plus remarquable que la pandémie de Covid-19 a continué de perturber l'exercice 2021, avec notamment une 5<sup>ème</sup> vague en fin d'année.
- Le retour progressif aux moments de convivialité, les gains de parts de marchés réalisés en 2020, et la présence locale du groupe avec ses neuf filiales internationales au plus près de ses clients ont favorisé la forte reprise de ses ventes partout dans le monde.
- Cette forte présence internationale profite pleinement aux Champagnes premiums et haut de gamme pour lesquels la demande a été particulièrement soutenue dans tous les pays : Champagne Pommery & Greno avec ses cuvées Louise et Pop, ainsi que Champagne Vranken à travers ses cuvées Demoiselle et Diamant.
- En Camargue, la vendange 2021 a été pénalisée par la gestion technique des vignobles, et par des conditions climatiques défavorables (gelées de printemps), d'où un rendement agronomique en baisse de 22% pénalisant les ventes interprofessionnelles de l'année.
- La contreperformance en Camargue a été pour partie compensée par une amélioration des ventes des vins conditionnés des Grands Domaines du Littoral, confirmant l'attractivité des consommateurs pour nos produits.
- Le Résultat Opérationnel Courant progresse de +72,8% à 32,5 M Euros
- La Marge Opérationnelle Courante atteint 10,8% (contre 7,7%) et traduit le fort levier opérationnel du Groupe
- Le Résultat Opérationnel se monte à 28,8 M Euros soit une progression de + 60%
- Le Résultat Net ressort à 8,3 M Euros
- La structure financière se consolide avec des capitaux propres qui se montent à 384,3 M Euros, soit 31 % du total bilan, et un endettement financier net qui se réduit de 30,1 M Euros au 31 décembre 2021 pour s'établir à 653,5 M Euros.
- Retraité des 18,3 M Euros liés à l'application de la norme comptable IFRS 16, l'endettement financier net se monte à 635,2 M Euros, intégralement couvert par des stocks de 645,4 M Euros.
- Le Groupe a anticipé les 75 M Euros d'échéances obligataires en 2022 par la mise en place le 15 décembre 2021, d'un USPP de 60 M Euros sur 10 ans, lui permettant ainsi de diversifier ses sources financement, et de confirmer son attractivité à long terme auprès d'investisseurs internationaux de premier plan.
- Le groupe Vranken-Pommery Monopole a inscrit sa Raison d'Etre dans ses statuts et s'est transformé en Société à Mission lors de son Assemblée Générale du 3 juin 2021, devenant ainsi la première Maison de Champagne, et plus généralement du monde du vin, à s'inscrire dans cette dynamique.

La Raison d'Etre de la Société consiste ainsi à promouvoir la plus grande qualité des Champagnes et des Vins produits partout dans le Monde, tout en mobilisant l'écosystème dans lequel la Société évolue (sociétés de son Groupe, collaborateurs, partenaires, clients, actionnaires), pour la protection de l'environnement et de la biodiversité, le développement durable et la préservation de l'identité des terroirs et de la spécificité et de la qualité de leurs produits.

La Société s'est ainsi donnée pour mission de poursuivre les objectifs suivants :

- S'inscrire dans une stratégie de développement durable ;
- Parvenir à la conversion bio pour les vignobles maison mais également les vignobles partenaires ;
- Limiter l'impact de ses activités et celles des sociétés du Groupe sur l'environnement ;
- Limiter l'usage des énergies fossiles, promouvoir celui des énergies renouvelables ;
- Traiter les déchets et/ou les recycler ;
- Préserver les espaces naturels et la biodiversité ;
- Préserver le patrimoine naturel mais aussi historique et bâti.
- Préserver la forte identité des terroirs, leur fondement humain, leur écosystème mais également la spécificité et la meilleure qualité de leurs produits,

- Proposer aux sociétés du groupe, collaborateurs, partenaires, clients, actionnaires d'adhérer aux valeurs précitées en proposant des Champagnes et des Vins d'une extrême qualité mais à l'impact environnemental limité.

Le Groupe n'a pas identifié à la clôture 2021 d'événements significatifs, tels que des résiliations de contrat, pénalités pour retard d'exécution, litiges avec des clients ou des fournisseurs, susceptibles d'impacter de façon significative les états financiers.

### **3. Principes de consolidation**

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des filiales jugées significatives dans lesquelles Vranken-Pommery Monopole exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés SAS A l'Auberge Franc-Comtoise et SAS VPHV sont consolidées par mise en équivalence.

#### 4. Périmètre de consolidation

Sociétés du périmètre de consolidation (Intégration globale)	12/2021		12/2020	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
<b>France</b>				
<b>SA VRANKEN-POMMERY MONOPOLE</b> N° SIRET 348 494 915 00054 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>SAS VRANKEN-POMMERY PRODUCTION</b> N° SIRET 337 280 911 00120 56 Bd Henry Vasnier 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>SAS VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES</b> N° SIRET 314 208 125 00067 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	99,84%	99,84%	99,84%
<b>SAS RENE LALLEMENT</b> N° SIRET 415 299 023 00028 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%
<b>SAS B.M.T. VIGNOBLES</b> N° SIRET 353 422 397 00045 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	100,00%	99,84%	100,00%
<b>SAS Champagne CHARLES LAFITTE</b> N° SIRET 328 251 590 00050 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>SAS HEIDSIECK &amp; C° MONOPOLE</b> N° SIRET 338 509 045 00054 34 Bd Diancourt 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>SCI DES VIGNES D'AMBRYERE</b> N° SIRET 332 416 397 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,58%	99,58%	99,58%	99,58%
<b>SCI LES ANSINGES MONTAIGU</b> N° SIRET 398 362 988 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>POMMERY SAS</b> N° SIRET 441 990 132 00025 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>SAS GV COURTAGE</b> N° SIRET 382 710 564 00032 Ferme du Château des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>SC DU PEQUIGNY</b> N° SIRET 410 025 134 00025 Domaine des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	99,94%	99,94%	99,94%	99,94%
<b>H.D.C. SAS</b> N° SIRET 582 044 228 00085 34 Bd Diancourt 51100 REIMS	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%

Sociétés du périmètre de consolidation	12/2021		12/2020	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
<b>SAS DES VIGNOBLES VRANKEN</b> N° SIRET 411 224 900 00018 Ferme des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
<b>SC DOMAINE DU MONTCHENOIS</b> N° SIRET 421 321 068 00015 Domaine du Montchenois 51140 CHENAY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>SAS GRANDS DOMAINES DU LITTORAL</b> N° SIRET 722 041 175 00034 Domaine Royal de Jarras RD 979 30220 AIGUES MORTES	96,50%	96,50%	96,50%	96,50%
<b>Etranger</b>				
<b>VRANKEN-POMMERY DEUTSCHLAND &amp; OSTERREICH Gmbh</b> Mohrenstrasse 34 D- 10117 BERLIN Allemagne	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>VRANKEN-POMMERY BENELUX SA</b> Square Sainctelette 11/12 1000 BRUXELLES Belgique	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
<b>CHARBAUT AMERICA Inc.</b> 12 East 33 rd Street - 7th Floor 10016 NEW YORK Etats-Unis	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>ROZES SA</b> Quinta de Monsul - Cambres - Lamego Portugal	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
<b>VRANKEN POMMERY U.K. Ltd</b> c/o Chambre De Commerce Francaise De Grande Bretagne, LincolnHouse 300 High Holborn LONDON, WC1V 7JH Royaume Uni	97,78%	97,78%	97,78%	97,78%
<b>VRANKEN POMMERY SUISSE SA</b> Av de la Gare 10 1003 LAUSANNE Suisse	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>QUINTA DO GRIFO S.A.C. S.A.</b> E.N. 221 KM 100, Poiares, Freixo E. Cinta Portugal	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>VRANKEN-POMMERY JAPAN Co., Ltd</b> NBF Hibiya Bld. 14F, 1-1-7 Uchisaiw ai-cho, Chiyoda-ku, TOKYO 100-0011 Japon	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
<b>VRANKEN-POMMERY ITALIA, Spa</b> Piazza Pio XI,5 20123 MILANO Italie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<b>VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA PTY LTD</b> Level 1, 63 Exhibition Street, Melbourne 3000 Australie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Sociétés du périmètre de consolidation (Mise en équivalence)	12/2021		12/2020	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
<b>SAS A L'AUBERGE FRANC COMTOISE</b> N° SIRET 572 112 423 00015 9 Place de la Madeleine 75008 PARIS	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
<b>SAS VPHV</b> N° SIRET 891 085 888 00016 5 Place du Général Gouraud 51100 REIMS	48,92%	49,00%	39,94%	40,00%

## 5. Principes comptables et méthodes d'évaluation

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites et autres avantages du personnel
- provisions (y compris les provisions pour moyens commerciaux)
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité
- valeur recouvrable des créances, des stocks et autres créances
- juste valeur des instruments financiers dérivés
- actifs d'impôts différés

### 5.1. Conversion des comptes exprimés en devises

Les comptes des sociétés étrangères hors zone "euro" (Charbaut America, Vranken Pommery UK, Vranken Pommery Suisse, Vranken Japan, Vranken Pommery Australia) sont convertis en euros au :

- taux de change de clôture pour le bilan ;
- taux de change moyen pour le résultat.

La différence de change en résultant est inscrite en capitaux propres.

Les devises concernées sont :

	Taux de clôture				Taux moyen			
Etats-Unis	1 €	=	1,1326	USD	1 €	=	1,1816	USD
Royaume-Uni	1 €	=	0,8403	GBP	1 €	=	0,8584	GBP
Suisse	1 €	=	1,0331	CHF	1 €	=	1,0799	CHF
Japon	1 €	=	130,380	JPY	1 €	=	130,320	JPY
Australie	1 €	=	1,5615	AUD	1 €	=	1,5783	AUD

## 5.2. Opérations en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur du mois où elles sont réalisées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat, à l'exception de l'effet des variations des cours des créances et des dettes considérées comme des investissements nets dans une activité à l'étranger.

Sont notamment considérés comme des investissements nets dans une activité à l'étranger, les comptes courants bloqués correspondant au soutien financier du groupe à ses filiales. Les filiales australiennes et japonaises poursuivent leur développement, l'Angleterre a dû faire face aux conséquences du « Brexit », et Charbaut America poursuit ses investissements dans la production et la commercialisation en Amérique du Nord du Sparkling Wine "Louis Pommery California".

## 5.3. Regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, augmentés de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en écart d'acquisition et est soumis à des tests de dépréciation, au minimum annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

## 5.4. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants.

Les modalités des tests de perte de valeur des regroupements d'actifs sont détaillées dans le paragraphe 5.9. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

## 5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement par les Marques, les droits aux baux et autres immobilisations incorporelles quand ceux-ci remplissent les critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

Les marques et droits de propriété et autres incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition. Les marques ne sont pas amorties. Les droits de propriété concernent principalement des logiciels amortis sur la durée d'utilité et les autres incorporels (droits aux baux, droits d'entrée, usufruits) font l'objet d'un amortissement en fonction de la durée du contrat ou durée d'utilité.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient inférieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Il est effectué un test de valeur, à chaque clôture annuelle, sur les actifs incorporels selon les modalités indiquées au paragraphe 5.9 afin de déterminer les éventuelles dépréciations de ces éléments.

## 5.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles suivantes sont évaluées en conformité avec les règles prescrites par la norme IAS 16 :

**Terrains, terres à vignes et bâtiments** : application du modèle de la réévaluation.

Les terres à vigne en Champagne, en Camargue et en Provence, et au Portugal, compte tenu de l'existence d'un marché actif, font l'objet d'une comptabilisation à la clôture en valeur de marché, valeur résultant de données officielles publiées sur les transactions récentes dans



la même région, ou d'expertises indépendantes, dans le cas où l'écart est significatif. La valeur des pieds de vignes ne peut être mesurée de façon fiable séparément de la valeur de la terre. En conséquence, la vigne est valorisée aux coûts encourus.

Concernant la réévaluation des terres à vignes en Champagne, les valeurs de marché provenant de données officielles au regard des différentes transactions enregistrées sur la période sont exprimées sous forme de fourchettes de valeur. La valeur médiane ou la valeur haute est retenue selon les caractéristiques spécifiques de chaque parcelle, à savoir, la situation géographique, parcelles situées dans la Marne rassemblées autour d'un même village et formant un ensemble d'un seul tenant, l'âge de la vigne, ...

Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement par des experts indépendants en conformité avec les méthodes prescrites par l'IVCS (notamment la comparaison par rapport aux prix de marché d'actifs similaires et la capitalisation du revenu locatif).

L'écart entre le coût historique et la juste valeur est inscrit en capitaux propres, en "Réserves de réévaluation". Lors de la réévaluation, des immobilisations corporelles, le Groupe a opté pour une déduction du cumul des amortissements de la valeur brute de l'actif. Ainsi la valeur nette est alors retraitée pour obtenir le montant réévalué.

Conformément au modèle de la réévaluation, les actifs sont amortis sur la durée de vie résiduelle.

En cas d'évaluation à la baisse, la contrepartie de cette diminution sera constatée dans les autres éléments du résultat global dès lors qu'il existe un solde créditeur positif dans la réserve de réévaluation au titre de cet actif. Au-delà, elle doit être comptabilisée en charges. Si la juste valeur devient inférieure au coût d'acquisition amorti, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

**Autres actifs corporels** : application du modèle du coût pour tous les biens relevant des catégories concernées ; coût historique correspondant au coût d'acquisition d'origine diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés.

Par ailleurs, il convient de noter les points complémentaires suivants au sujet des immobilisations corporelles :

- Les biens constitués de composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes font l'objet d'un suivi par composant et d'un amortissement sur leur durée d'utilisation.
- Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

✓ Constructions	10 à 150 ans
✓ Vignes (plantations et aménagements)	25 à 40 ans
✓ Installations d'élevage du vin	15 à 30 ans
✓ Installations techniques	4 à 15 ans
✓ Matériels ou outillages	4 à 10 ans
- Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.
- Application de la Norme IFRS 16 relative aux contrats de location est détaillée au paragraphe 5.13.

## 5.7. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les immobilisations destinées à être cédées ne sont plus amorties à compter de la date de décision de cession.

## 5.8. Autres actifs non courants

Ce poste comprend principalement des participations détenues par le Groupe ainsi que des dépôts et garanties versés.

Les instruments de capitaux propres, tels que définis par la Norme IFRS 9, sont comptabilisés à la juste valeur par résultat.

## 5.9. Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS36 – « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture. La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des marques.

Les résultats des tests réalisés sont présentés en Note 13 « Ecart d'acquisition », Note 14 « Immobilisations incorporelles » et Note 15 « Immobilisations corporelles ».

## 5.10. Gestion des risques

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations courantes.

### Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés :

- Cas général :

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de la juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

- Instruments de couverture :

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- ✓ une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêts ou de change,
- ✓ une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ✓ la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place,
- ✓ l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- ✓ pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- ✓ pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de la juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat.

Conformément à la norme IFRS 13, la ventilation des actifs et passifs financiers est donnée en note 22, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur suivante :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

### Risque de Change

Les instruments de couverture contre le risque de change utilisés par le Groupe sont des instruments dits "classiques". Du fait de la position de Vranken-Pommery Monopole, exportateur en devises, ce sont des ventes à terme.

Dans le respect des normes IFRS, ces dérivés de change sont réévalués à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, ces revalorisations sont enregistrées nettes d'impôts différés.



Il est effectué une distinction entre la couverture des flux de trésorerie futurs et la couverture des en-cours à la clôture de l'exercice. En cas de couverture des en-cours figurant au bilan, les écarts de conversion sont constatés en résultat financier.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

### **Risque de Taux**

L'endettement du Groupe au 31/12/2021 est composé d'emprunts à taux fixes à hauteur de 61,06% après mise en place de l'USPP de 60 M€ le 15 décembre 2021. Les crédits de vieillissements destinés à financer les stocks sont à taux variables.

Sur les prêts Le risque de taux d'intérêts est couvert par des instruments classiques de type Swap et Collar.

La part efficace de la couverture est inscrite au bilan en contrepartie des capitaux propres, la part considérée inefficace est enregistrée en résultat financier de la période.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

### **5.11. Stocks et en-cours**

#### Valorisation

Conformément à la norme IAS 2 – « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ».

Les matières premières et les produits finis achetés sont valorisés au coût d'achat.

Les produits en cours de fabrication et finis sont valorisés au coût de revient. Il incorpore l'ensemble des frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus, est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marchés et le cas échéant de sources d'informations externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux directs...).

Conformément à la norme IAS 41, la vendange issue des raisins produits par le Groupe est évaluée en valeur de marché.

#### Vins bloqués de Champagne des vendanges 2008, 2009, 2010, 2011, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021

Les vins bloqués sont constitués par la différence entre les volumes récoltés dans la limite de l'AOC Champagne (autrement appelé mise en marché) et le rendement de base. Dans le cadre de la réglementation du CIVC, ils peuvent être rendus disponibles pour intégrer le processus de fabrication pour faire face notamment à une mauvaise récolte ou à des prévisions de ventes en augmentation.

Compte tenu du volume et de la qualité de la récolte, ont été soumis à une mesure de mise en réserve qualitative, tous les raisins revendiqués en appellation Champagne :

- de la récolte 2008, obtenus au-delà du rendement de base de 12 400 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha
- de la récolte 2009, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 14 000 kg/ha
- de la récolte 2010, obtenus au-delà du rendement de base de 10 500 kg/ha et dans la limite de 12 000 kg/ha
- de la récolte 2011, obtenus au-delà du rendement de base de 10 500 kg/ha et dans la limite de 13 600 kg/ha
- de la récolte 2013, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha
- de la récolte 2014, obtenus au-delà du rendement de base de 10 100 kg/ha et dans la limite de 13 200 kg/ha
- de la récolte 2015, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha
- de la récolte 2016, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 12 800 kg/ha
- de la récolte 2017, obtenus au-delà du rendement de base de 10 300 kg/ha et dans la limite de 13 400 kg/ha
- de la récolte 2018, obtenus au-delà du rendement de base de 10 800 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha
- de la récolte 2019, obtenus au-delà du rendement de base de 10 200 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha
- de la récolte 2021, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha



Pour rappel, en raison du contexte sanitaire, l'interprofession avait limité le rendement à 8 000 kg/ha en 2020. Début 2021, les volumes de ventes étant meilleurs qu'initialement attendus, le Comité Champagne a pris la décision d'autoriser le déblocage de 400 kg/ha.

#### 5.12. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur prix de transaction. La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

L'application de la norme IFRS 9 précise les règles de décomptabilisation des contrats de cession de créances. Le Groupe maintient à l'actif du bilan les créances cédées lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents n'est pas transférée.

#### 5.13. Contrats de location

Les contrats de crédit baux et assimilés présentant les critères de location financement, pour lesquels les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont inscrits à l'actif selon les principes de la norme IAS 17 reprise dans la norme IFRS 16.

La norme IFRS 16 « Contrats de location » prévoit que tous les contrats de location soient traités comme des contrats de location-financement au sens de la norme IAS 17, qu'il s'agisse de locations financement ou de locations simples.

Concernant les contrats de locations simples, les postes bilantiels incluent des actifs non courants correspondant aux droits d'usage des biens loués et la dette financière correspondant à la valeur actualisée des loyers. Au compte de résultat, la charge de loyer est remplacée par un amortissement du droit d'usage et les intérêts sur la dette de loyer.

Le groupe a choisi d'appliquer les exemptions suivantes proposées par la norme :

- contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 12 mois ;
- contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelle inférieure à 5 000 USD.

Par ailleurs, ont été exclus du champ d'application de la norme les contrats de location des lors qu'il y a :

- une rémunération basée sur des éléments variables. Les baux ruraux ayant la forme de métayage sont donc exclus.
- l'existence d'un droit substantiel de substituer l'actif par le bailleur.

La durée de location des contrats immobiliers correspond à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement (ou de résiliation) dont l'exercice par le Groupe est jugé raisonnablement certain (ou non).

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer correspond au taux d'intérêt marginal déterminé en fonction de la nature de l'actif loué, du pays du preneur et de la durée du contrat. Le taux implicite n'est appliqué que pour les contrats hors immobilier dès lors que la documentation juridique précise ce taux.

Les principaux contrats de location simple retraités selon les principes de la norme IFRS 16 sont des baux ruraux de type fermage, des baux commerciaux et des locations à moyen terme de véhicules à destination des équipes commerciales.

#### 5.14. Impôts différés

Le Groupe appliquant la norme IAS 12 (Impôts exigibles et différés), des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporaires. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts sont enregistrés dans la mesure où il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux ont été adoptés.

Les positions d'impôts différés sont compensées au sein de chaque groupe fiscal.

#### 5.15. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 (Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

## 5.16. Engagements envers le personnel

Les salariés du Groupe perçoivent des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, ainsi que des compléments de retraite et des indemnités de départ en retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge sous forme de provision au bilan. Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de prime à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- la couverture des frais médicaux.

A chaque clôture annuelle des comptes et conformément à la norme IAS 19 révisée (Avantages au personnel), les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuariaire indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Les écarts actuariels dégagés lors du calcul des différents engagements sont comptabilisés en capitaux propres.

Suite à l'entrée en vigueur de l'accord national interprofessionnel, le Groupe a choisi de ne tenir compte, dans l'évaluation des engagements sociaux, que des indemnités de départ à la retraite dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de ces engagements à la clôture sont :

- âge du départ à la retraite : 62 à 67 ans pour les cadres selon les sociétés et selon la loi Fillon pour les non cadres
- évolution des salaires : 1,50 %
- taux de charges sociales : 35,43 % à 46,83 % selon les sociétés
- taux d'actualisation : 0,80 % (0,60% au 31 décembre 2020)
- taux de revalorisation des médailles du travail : 1,00 %
- taux de revalorisation des frais médicaux : 1,50 %

## 5.17. Emprunts et dettes financières

Ce poste est constitué en grande partie par des crédits de vieillissement. Le poste concours bancaires regroupe quant à lui, les mobilisations de créances, financement de stocks de produits finis et découverts autorisés.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ceux couverts par des instruments financiers font l'objet d'une comptabilité de couverture, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des instruments financiers.

L'endettement financier net est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond au calcul suivant :

- Emprunts et dettes bancaires (non courant)
- + Emprunts et concours bancaires (courant)
- + Passifs financiers courants
- Trésorerie
- Actifs financiers courants
- Avances consenties en Comptes courants d'associés

Cette définition est inchangée dans le Groupe depuis 2014. La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et l'application de la Norme IFRS 16, les dettes liées aux contrats de location simple sont désormais intégrées dans l'endettement financier net. Toutefois, la documentation des principaux contrats de financement prévoit que les effets de cette norme comptable soient neutralisés.

### **5.18. Titres d'autocontrôle**

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

### **5.19. Informations fiscales**

La société Vranken-Pommery Monopole a constitué, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1999, un groupe fiscal avec l'ensemble des sociétés françaises du périmètre détenues à plus de 95%.

Les filiales intégrées constatent l'impôt qu'elles auraient dû verser si elles avaient été imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées bénéficient à la société mère.

## **6. Présentation de l'information financière**

### **6.1. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué de ventes de produits finis ou semi-finis et de prestations de services en lien avec les activités viticoles du groupe.

Conformément à la norme IFRS 15, les produits provenant de la vente de produits finis ou semi-finis sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

La société comptabilise donc les produits lorsque les critères suivants sont remplis :

- la société peut démontrer l'existence d'un accord ;
- le produit est livré ou mis à disposition ;
- le prix de vente est fixé ou déterminable ;
- le recouvrement du prix de vente est effectif ou attendu.

Les dépenses relatives au référencement des produits ou correspondant à des participations publicitaires et mandats logistiques avec nos distributeurs sont constatées en déduction du chiffre d'affaires.

Les prestations sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture.

### **6.2. Secteurs opérationnels**

En application d'IFRS 8 - Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous, issues du reporting interne, sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe est géré en deux principaux secteurs, l'activité Champagne restant prépondérante :

- la production et la commercialisation des vins de Champagne et de Porto (Périmètre historique),
- la production et la commercialisation des vins des Sables et de Provence.

### **6.3. Autres Produits et Charges**

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant affecter la lisibilité de la performance courante sont classées en "Autres produits" et "Autres charges". Ces lignes comprennent notamment :

- les coûts de réorganisation et de restructuration,
- les indemnités non récurrentes,
- les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

### **6.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie (Tableau des flux de trésorerie)**

La trésorerie telle qu'elle apparaît dans le tableau des flux de trésorerie est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles diminuée des concours bancaires courants. Les équivalents de trésorerie sont constitués de produits monétaires évalués à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes. Les charges financières sont présentées en diminution de la marge brute d'autofinancement pour présenter distinctement les opérations d'exploitation des opérations de financement.

### **6.5. Résultat des sociétés mises en équivalence**

Conformément à la recommandation 2013-01 de l'ANC publiée en avril 2013 relative à la présentation de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, le résultat des sociétés qui n'ont pas de « nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du groupe » est présenté avant le « Résultat Net ».

# Notes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021

## Note 1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€	France	Export	12/2021	12/2020
Production vendue de biens et marchandises	113 537	180 433	293 970	233 619
Prestations de services et autres	6 382	897	7 279	10 387
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>119 919</b>	<b>181 330</b>	<b>301 249</b>	<b>244 006</b>

La répartition du chiffre d'affaires par segment opérationnel est présentée en Note 31.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Zone Géographique en K€	12/2021	12/2020
France	119 919	118 914
Europe	121 626	103 889
Pays Tiers	59 704	21 203
<b>Total</b>	<b>301 249</b>	<b>244 006</b>

Un seul client représente 14,3 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2021.

## Note 2. Achats consommés

Détermination des Achats consommés en K€	Note Annexe	12/2021	12/2020
Achats de Matières Premières et Marchandises		133 657	108 127
Autres Achats et Charges Externes		56 826	49 184
Variation de stocks	17	27 782	12 376
<b>ACHATS CONSOMMES</b>		<b>218 266</b>	<b>169 688</b>

Détermination de la Valeur Ajoutée en K€	12/2021	12/2020
Chiffre d'affaires	301 249	244 006
Achats consommés	-218 266	-169 688
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>82 983</b>	<b>74 318</b>

### Note 3. Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	12/2021		12/2020	
	Mazars	Audit & Strategy	Mazars	Audit & Strategy
Honoraires relatifs à la mission de certification	251	130	257	131
Honoraires relatifs à d'autres prestations	53	3	35	
<b>Total</b>	<b>304</b>	<b>133</b>	<b>292</b>	<b>131</b>

### Note 4. Charges de personnel

En K€	12/2021	12/2020
Salaires & traitements	25 951	28 346
Charges sociales	9 409	9 967
Engagements sociaux	-1 225	-32
Participation des salariés & Intéressement	638	718
<b>Total</b>	<b>34 773</b>	<b>38 999</b>

Dans le cadre de l'amélioration de son efficacité opérationnelle, le groupe a pris la décision de transférer le personnel de la société VPV et du Service Accueil Visites et Réceptions de Vranken-Pommery Monopole vers des structures dédiées hors du périmètre de consolidation de VPM. Le Groupe a par ailleurs réduit ses effectifs au cours de l'exercice par des départs non remplacés.

Au titre de leur mandat pour l'année 2021, la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 94 K€.

EFFECTIF MOYEN - Répartition France - Etranger	12/2021	12/2020
France	516	581
Etranger	143	147
<b>Total</b>	<b>659</b>	<b>728</b>

EFFECTIF MOYEN - Répartition par catégorie	12/2021	12/2020
Ouvriers	349	373
Employés	89	98
Agents de maîtrise	76	84
Cadres	145	173
<b>Total</b>	<b>659</b>	<b>728</b>

## Note 5. Autres Produits et Charges d'exploitation

En K€	12/2021	12/2020
Subventions d'exploitation	1 541	1 907
Autres produits d'exploitation	2 174	1 571
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 715</b>	<b>3 478</b>
Redevances de marques et autres droits	150	138
Jetons de présence	122	122
Créances irrécouvrables	309	322
Autres charges d'exploitation	120	458
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>701</b>	<b>1 040</b>
<b>Total</b>	<b>3 014</b>	<b>2 438</b>

En 2021, 309 K€ de créances avaient été inscrites en perte et fait l'objet d'une provision à hauteur de 571 K€. Au 31 décembre 2020, les charges liées à des créances irrécouvrables inscrites pour 322 K€ étaient quant à elles couvertes à 57% par des reprises de provisions (cf. Note 7).

## Note 6. Impôts et taxes

En K€	12/2021	12/2020
Impôts et taxes sur rémunération	745	719
Autres impôts et taxes : CET, IFA, Taxes Foncières, Régie,...	2 375	3 323
<b>Total</b>	<b>3 120</b>	<b>4 042</b>

## Note 7. Reprises de provisions

En K€	12/2021	12/2020
Créances	571	182
Stocks	329	-
Autres produits d'exploitation	6	16
<b>Total</b>	<b>906</b>	<b>198</b>

## Note 8. Dotations aux amortissements & provisions

En K€	12/2021	12/2020
Immobilisations	15 777	14 647
<b>Amortissements</b>	<b>15 777</b>	<b>14 647</b>
Créances	373	396
Stocks	321	50
Divers	81	16
<b>Provisions</b>	<b>775</b>	<b>462</b>
<b>Total</b>	<b>16 552</b>	<b>15 109</b>

## Note 9. Autres Produits et Charges

En K€	12/2021 Charges	12/2021 Produits	12/2020 Charges	12/2020 Produits
Sur immobilisations (cessions, rebut, dép°)	5 891	5 839	3 047	3 215
Sur provisions, litiges, indemnités et ruptures contrats	787	43	66	59
Autres	2 915	66	1 819	814
<b>Total</b>	<b>9 593</b>	<b>5 948</b>	<b>4 932</b>	<b>4 088</b>

Les autres charges correspondent aux coûts générés en France et en Europe au titre de la réorganisation de l'activité commerciale, de litiges commerciaux et sociaux, initiés au cours d'exercices antérieurs.

Les opérations exceptionnelles sur immobilisations correspondent à des reclassements IFRS16 pour 4.780 K€ en charge et 4.875 K€ en produits.

Les opérations "autres" sont constituées essentiellement de la sous-activité en Camargue pour 1.833 K€ liées au rendement de la vendange 2021.

Ventilation par zone d'implantation géographique	En K€	12/2021 Charges	12/2021 Produits	12/2020 Charges	12/2020 Produits
France		9 020	5 777	1 720	2 077
Europe		573	161	3 137	1 887
Autres		-	10	75	124
<b>Total</b>		<b>9 593</b>	<b>5 948</b>	<b>4 932</b>	<b>4 088</b>

## Note 10. Produits et Charges financiers

En K€	12/2021 Charges	12/2021 Produits	12/2020 Charges	12/2020 Produits
Intérêts	17 070	174	16 790	47
Instruments financiers liés au change (part non efficace)	-	3	3	-
Instruments financiers liés aux taux (part non efficace)	-	8	-	-
Engagements sociaux	111	1	111	-
Différences de change	10	155	54	188
Couverture de taux	51	-	255	-
Dotations / reprises de provisions et Autres	813	2	393	40
<b>Total</b>	<b>18 055</b>	<b>343</b>	<b>17 606</b>	<b>275</b>

## Note 11. Impôts sur les résultats

En K€	12/2021	12/2020
Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé	11 101	629
Taux théorique de l'impôt	28,41%	28,92%
<b>Montant théorique de l'impôt</b>	<b>3 154</b>	<b>182</b>
Effet sur l'impôt théorique de :		
Evolution des taux d'impôts	-327	-
Déficits reportables des exercices antérieurs ou non activés	-1 071	-
Crédit d'impôts	-83	-
Différentiel de taux des filiales étrangères & différences permanentes	681	-6
Taux effectif de l'impôt	21,21%	27,98%
<b>Montant effectif de l'impôt</b>	<b>2 354</b>	<b>176</b>

En K€	12/2021	12/2020
Impôt exigible	2 208	508
Impôt différé	146	-332
<b>Total</b>	<b>2 354</b>	<b>176</b>

## Note 12. Résultat par action

	12/2021	12/2020
Résultat net part du Groupe en K€	8 313	235
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 937 085	8 937 085
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires autodétenues	57 560	57 453
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>	<b>8 879 525</b>	<b>8 879 632</b>
<b>Résultat par action</b> <b>En €</b>	<b>0,94</b>	<b>0,03</b>

### Résultat dilué

Il n'existe aucun instrument financier dilutif. Le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

## Note 13. Ecarts d'acquisition

Valeurs en K€	Brut
Au 01/01/2021	24 479
Nouveaux écarts	-
Sorties d'écarts	-
Virt poste à poste	-
<b>Au 31/12/2021</b>	<b>24 479</b>

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2021 est présenté en Note 15.

## Note 14. Immobilisations incorporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2021	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Virt Poste à Poste	Au 31/12/2021
Marques	Brut	80 148					80 148
	Prov.	-40	-1				-41
	Net	80 108	-1	-	-	-	80 107
Autres droits de propriété - non amort.		945	353			125	1 423
Autres droits de propriété amortissables	Brut	22 920	216	-94	286	31	23 359
	Amort.	-13 633	-693	37	-173	0	-14 462
	Net	9 287	-477	-57	113	31	8 897
Autres incorporels - non amortissables *		4 908	-	-	44	666	5 618
Autres incorporels amortissables	Brut	20 881	445	-	-	-752	20 574
	Amort.	-15 771	-1 233	-	-18	0	-17 022
	Net	5 110	-788	-	-18	-752	3 552
<b>Total</b>	<b>Brut</b>	<b>129 803</b>	<b>1 014</b>	<b>-94</b>	<b>330</b>	<b>70</b>	<b>131 122</b>
	<b>Amort.</b>	<b>-29 444</b>	<b>-1 927</b>	<b>37</b>	<b>-191</b>	<b>-</b>	<b>-31 525</b>
	<b>Net</b>	<b>100 359</b>	<b>-913</b>	<b>-57</b>	<b>139</b>	<b>70</b>	<b>99 597</b>

\* comprend principalement le fonds de commerce de Pommery pour 2 500 k€

<b>Valeurs nettes des Marques en K€</b>	<b>Au 31/12/2021</b>
Champagne Charles Lafitte	29 786
Champagne Demoiselle	16 439
Champagne Pommery	13 684
Champagne Heidsieck & C° Monopole	3 156
Champagne Vranken - Diamant	830
Champagne Germain	3 811
Portos : Sao Pedro - Rozès - Grifo	12 209
Autres	192
<b>Total</b>	<b>80 107</b>

L'approche multicritères mise en œuvre au 31 décembre 2021 a conduit à confirmer la valeur des marques. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- L'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto, a fait l'objet de tests de dépréciation selon les méthodes du surprofit économique (permettant de déterminer une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie), et/ou du différentiel de marge (méthode usuellement utilisée en Champagne consistant à déterminer la différence de revenus par rapport à des produits sans marque équivalents).

Les calculs réalisés pour les méthodes du surprofit économique et du différentiel de marge s'appuient sur les données suivantes :

- ✓ années 2020 et 2021 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
- ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2022 à 2025 (prévisions budgétaires établies en 2021 pour la période 2022-2025) ;
- ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul du surprofit économique est de 2,0 % pour le champagne et 3,0 % pour les vins du Portugal ;
- ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 4,5 % pour le champagne et 6,2 % pour le porto.

L'approche multicritère donne une fourchette de valeurs dans laquelle les valeurs nettes comptables des Marques s'inscrivent confirmant ainsi la valeur de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les marques du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
  - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
  - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2021, ces variations des principales hypothèses prises individuellement confirment les valeurs des marques tant pour le Champagne que le Porto.

## Note 15. Immobilisations corporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2021	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Variation de Périmètre	Virt Poste à Poste	Au 31/12/2021
Terrains	Brut	51 869	236	-9			553	52 649
	Amort.	-1 063	-186				62	-1 187
	Net	50 806	50	-9	-	-	615	51 462
Vignoble	Brut	207 770	8 121	-1 202			-1 363	213 326
	Amort.*	-16 412	-2 986	838			1 047	-17 513
	Net	191 358	5 135	-364	-	-	-316	195 813
Constructions	Brut	138 723	2 637	-5 060	71		-4 298	132 073
	Amort.	-35 746	-5 662	1 137	-35		3 111	-37 195
	Net	102 977	-3 025	-3 923	36	-	-1 187	94 878
<b>Sous-total Immobilier</b>	<b>Brut</b>	<b>398 362</b>	<b>10 994</b>	<b>-6 271</b>	<b>71</b>		<b>-5 108</b>	<b>398 048</b>
	<b>Amort.</b>	<b>-53 222</b>	<b>-8 834</b>	<b>1 975</b>	<b>-35</b>		<b>4 220</b>	<b>-55 896</b>
	<b>Net</b>	<b>345 140</b>	<b>2 160</b>	<b>-4 296</b>	<b>36</b>	-	<b>-888</b>	<b>342 152</b>
Installations techniques & matériel	Brut	107 067	6 476	-4 614	39	-639	422	108 751
	Amort.	-72 328	-5 024	3 094	-37	254	-4	-74 045
	Net	34 739	1 452	-1 520	2	-385	418	34 706
<b>Total</b>	<b>Brut</b>	<b>505 429</b>	<b>17 470</b>	<b>-10 885</b>	<b>110</b>	<b>-639</b>	<b>-4 686</b>	<b>506 799</b>
	<b>Amort.</b>	<b>-125 550</b>	<b>-13 858</b>	<b>5 069</b>	<b>-72</b>	<b>254</b>	<b>4 216</b>	<b>-129 941</b>
	<b>Net</b>	<b>379 879</b>	<b>3 612</b>	<b>-5 816</b>	<b>38</b>	<b>-385</b>	<b>-470</b>	<b>376 858</b>

(\*) Amortissement des plantations

Conformément à la Norme IAS 16 visant à déduire les amortissements de la valeur brute des actifs réévalués, la valeur brute et les amortissements ont été compensés à hauteur de 4 178 K€ au cours de l'année 2021.

Le groupe est titulaire de contrat de locations tels que définis par la Norme IFRS 16 qui représentent :

Valeurs en K€		Au 01/01/2021	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Variation de Périmètre	Autres variations	Au 31/12/2021
Vignobles	Brut	13 641	837	-	-	-	-312	14 166
	Amort.	-2 062	-1 047	-	-	-	-	-3 109
	Net	11 579	-210	-	-	-	-312	11 057
Constructions	Brut	23 676	388	-5 042	71	-	-	19 094
	Amort.	-8 743	-2 337	1 120	-35			-9 995
	Net	14 933	-1 949	-3 922	36	-	-	9 099
Installations techniques et matériel	Brut	30 211	1 465	-1 989	-	-639	-84	28 965
	Amort.	-24 524	-1 630	1 131	-	254	-4	-24 773
	Net	5 687	-165	-858	-	-385	-88	4 192
<b>Total</b>	<b>Brut</b>	<b>67 528</b>	<b>2 690</b>	<b>-7 031</b>	<b>71</b>	<b>-639</b>	<b>-396</b>	<b>62 223</b>
	<b>Amort.</b>	<b>-35 329</b>	<b>-5 014</b>	<b>2 251</b>	<b>-35</b>	<b>254</b>	<b>-4</b>	<b>-37 877</b>
	<b>Net</b>	<b>32 199</b>	<b>-2 324</b>	<b>-4 780</b>	<b>36</b>	<b>-385</b>	<b>-400</b>	<b>24 346</b>

Les terres à vignes comptabilisés selon le modèle de la réévaluation ont fait l'objet d'un test de valeur par des experts indépendants. La dernière évaluation a eu lieu au 31 décembre 2020.

Au cours de cet exercice, le groupe a procédé à la réévaluation des terres à vignes en tenant compte des valeurs données par les experts indépendants. L'impact s'élève à 1466 K€ soit 1 087 K€ nets d'impôts différés inscrit en réserve de réévaluation.

Les valeurs des actifs immobiliers selon le modèle du coût sont les suivantes :

Valeurs en K€		Au 01/01/2021	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Variation de Périmètre	Autres variations	Au 31/12/2021
Terrains	Brut	24 936	236	-9	-	-	615	25 778
	Amort.	-1 042	-186	-	-	-	-	-1 228
	Net	23 894	50	-9	-	-	615	24 550
Vignoble	Brut	186 536	6 655	-1 202	-	-	-316	191 673
	Amort.	-26 661	-2 986	838	-	-	-	-28 809
	Net	159 875	3 669	-364	-	-	-316	162 864
Constructions	Brut	130 365	2 637	-5 060	71	-	-1 187	126 826
	Amort.	-54 465	-5 125	1 137	-35	-	-	-58 488
	Net	75 900	-2 488	-3 923	36	-	-1 187	68 338
<b>Sous-total Immobilier</b>	<b>Brut</b>	<b>341 837</b>	<b>9 528</b>	<b>-6 271</b>	<b>71</b>	<b>-</b>	<b>-888</b>	<b>344 277</b>
	<b>Amort.</b>	<b>-82 168</b>	<b>-8 297</b>	<b>1 975</b>	<b>-35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-88 525</b>
	<b>Net</b>	<b>259 669</b>	<b>1 231</b>	<b>-4 296</b>	<b>36</b>	<b>-</b>	<b>-888</b>	<b>255 752</b>

### Tests de dépréciation

L'ensemble des actifs non courants a fait l'objet de tests de dépréciation par le groupe au 31 décembre 2021 selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

- Les calculs réalisés s'appuient sur les données suivantes :
  - ✓ année 2021 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
  - ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2022 à 2026 (prévisions budgétaires établies en 2021 pour la période 2022-2026) ;
  - ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul est de 2,0 % pour le champagne et 3,0 % pour les vins du Portugal ;
  - ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 4,5 % pour le champagne et 6,2 % pour les vins du Portugal.

Les tests effectués conduisent à une estimation équivalente à 248 % de la valeur comptable pour le champagne, à 144 % pour les vins du Portugal confirmant ainsi les valeurs de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les actifs non courants du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
  - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
  - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2020, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables pour le Champagne.

## Note 16. Autres actifs non courants

Valeurs en K€	Au 01/2021	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Autres variations	Au 31/12/2021
Titres de participation	691		-6		8	693
Autres titres immobilisés	399	5 001				5 400
Autres immobilisations financières	1 207	261	-282	6	6	1 198
<b>TOTAL</b>	<b>2 297</b>	<b>5 262</b>	<b>-288</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>7 291</b>

Sociétés non consolidées - Valeurs des titres en K€		Au 31/12/2021
SADEVE SA	Pourcentage de détention de l'ordre de 11 % Aucun contrôle, ni pouvoir	638
SICA Essor Champenois	Société d'intérêt collectif agricole	23
SAS L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR-FAIRE	Pourcentage de détention à 17,57 % Importance négligeable	17
AGROGARANTE - Mutua SA	Pourcentage de détention négligeable	10
Caixa de crédito agrícola - Tabuaço	Pourcentage de détention négligeable	2
CSGV	Pourcentage de détention négligeable	3
<b>Total</b>		<b>693</b>

Titres mis en équivalence en K€	12/2021	12/2020
A l'auberge Franc Comtoise	950	1 043
SAS VPHV	199	18
<b>Quote-part dans les capitaux propres</b>	<b>1 149</b>	<b>1 061</b>
A l'auberge Franc Comtoise	-93	-128
SAS VPHV	-319	-2
<b>Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>-412</b>	<b>-130</b>

Les données concernant l'Auberge Franc Comtoise et VPHV ne sont pas communiquées compte tenu de leur caractère non significatif au niveau du groupe Vranken-Pommery Monopole.

## Note 17. Stocks

En K€	12/2021	12/2020
Matières premières	98 544	97 528
En-cours de production	491 200	514 816
Produits intermédiaires & finis	56 223	60 707
Provisions	-578	-591
<b>Total</b>	<b>645 389</b>	<b>672 460</b>

En K€	Note annexe	12/2021	12/2020
<b>Début de période</b>		<b>672 460</b>	<b>685 800</b>
Variation de stocks	2	-27 782	-12 376
Ecart de conversion		698	-914
Evolution des provisions		13	-50
<b>Fin de période</b>		<b>645 389</b>	<b>672 460</b>

L'impact de la mise en valeur de marché des raisins provenant des vignobles du Groupe se décompose comme suit :

En K€	12/2021	12/2020
Incidence sur le stock	12 418	11 777
Incidence sur le résultat	641	708
Fiscalité différée	2	1
<b>Incidence nette sur le résultat</b>	<b>643</b>	<b>709</b>

## Note 18. Clients & comptes rattachés

En K€	12/2021	12/2020
Brut	48 331	65 955
Dépréciations	-2 121	-2 318
<b>Total</b>	<b>46 210</b>	<b>63 637</b>

Les créances clients et comptes rattachés sont toutes à moins d'un an.

## Risque de crédit

Les clients du Groupe peuvent naturellement engendrer un risque financier notamment lorsque ceux-ci sont confrontés à des problèmes de trésorerie ou à une procédure collective de type redressement ou liquidation judiciaire.

Pour ces raisons, et afin de garantir au mieux le recouvrement des créances, le Groupe a souscrit des assurances crédit auprès d'Euler-Hermès, pour ce qui concerne le marché français et les DOM TOM et auprès de la COFACE, pour ce qui concerne les marchés à l'exportation.

En outre, les dix premiers clients représentent 45,7 % du chiffre d'affaires.

Les créances échues non réglées font l'objet d'une provision en cas de risque de non-recouvrement.

Au 31 décembre 2021, le montant des créances cédées s'élève à 93.855 K€.

### Note 19. Autres actifs courants

En K€	12/2021	12/2020
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>3 390</b>	<b>2 246</b>
Fournisseurs débiteurs	915	1 687
Personnel et comptes rattachés	75	79
Organismes sociaux	256	229
Autres créances	10 205	11 055
Comptes courants d'associés	1 131	1 635
Etat	10 691	15 366
Dépréciation	-36	-36
<b>Autres créances</b>	<b>23 237</b>	<b>30 015</b>
Charges constatées d'avance diverses	2 567	4 008
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>2 567</b>	<b>4 008</b>
<b>Total</b>	<b>29 194</b>	<b>36 269</b>
<b>Ventilation par échéances en k€</b>	<b>12/2021</b>	<b>12/2020</b>
- 1 an	26 765	34 595
de 1 an à 5 ans	2 429	1 674
<b>Total</b>	<b>29 194</b>	<b>36 269</b>

### Note 20. Disponibilités

En K€	12/2021	12/2020
Disponibilités	15 249	17 469
<b>Total</b>	<b>15 249</b>	<b>17 469</b>

Les disponibilités sont principalement composées de comptes bancaires.

## Risque de Liquidité

La capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers est surveillée par la Direction Financière. La liquidité repose sur le maintien de disponibilités, de facilités de crédit confirmées, d'opérations de cession de créances et sur la mise en place de crédits de vieillissement afin de permettre le financement du vieillissement des vins.

Afin d'optimiser la gestion de ses disponibilités de manière centralisée, la société Vranken-Pommery Monopole a conclu avec l'ensemble de ses filiales françaises une convention de trésorerie.

Cette convention permet à Vranken-Pommery Monopole de centraliser la quasi-totalité des excédents disponibles des sociétés contrôlées.

Les filiales du Groupe peuvent également mettre en place des financements en fonction de leurs projets et/ou de leurs acquisitions. Il peut s'agir notamment d'achats de terres à vignes, ou d'équipements industriels. Sur les filiales étrangères, le Groupe privilégie dans la mesure du possible les financements locaux dans la devise concernée.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe renouvelle régulièrement l'ensemble de ses crédits de vieillissement bancaires.

Vranken-Pommery Monopole a anticipé ses échéances obligataires 2022 par la mise en place le 15 décembre 2021 d'un USPP de 60 M€ sur 10 ans.

### Note 21. Capitaux propres (part du groupe)

Composition des capitaux propres en K€	12/2021	12/2020
Capital de la société mère	134 056	134 056
Primes	45 013	45 013
Réserves	192 589	188 922
Résultat de la Période	8 313	235
<b>Total</b>	<b>379 971</b>	<b>368 226</b>

Composition du capital en Volume	12/2021	Valeur nominale
A l'ouverture	8 937 085	15
Augmentation de Capital		
Acquisition		
Cession		
A la clôture	8 937 085	15

Composition des capitaux propres en K€	12/2021	12/2020
Capitaux propres - part du groupe	379 971	368 226
Participations ne donnant pas le contrôle	4 305	4 330
<b>Capitaux propres</b>	<b>384 276</b>	<b>372 556</b>

## Note 22. Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires

Evolution en K€	Au 01/01/2021	Nouveaux emprunts	Rembour- sements	Variation des financements à court terme	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres mouvements	Au 31/12/2021
Emprunts obligataires listés	220 000	60 000						280 000
Emprunts bancaires *	122 357	14 457	-19 250		34	-216	-400	116 982
Crédits de vieillissement	328 010	13 000	-116 000					225 010
Concours bancaires	27 409			15 339				42 748
Autres dettes financières	4 726			12				4 738
Comptes courants d'associés **	226			158				384
<b>Emprunts, Dettes financières &amp; Concours bancaires</b>	<b>702 728</b>	<b>87 457</b>	<b>-135 250</b>	<b>15 509</b>	<b>34</b>	<b>-216</b>	<b>-400</b>	<b>669 862</b>
* dont contrats de location (IFRS 16)	27 463	2 682	-9 164		34	-216	-400	20 399
** dont dividendes à payer	-							-

Ventilation par échéances en K€	DETTES COURANTES		DETTES NON COURANTES		TOTAL
	-1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans		
Emprunts obligataires	75 000	145 000	60 000		280 000
Emprunts bancaires *	16 162	76 266	24 554		116 982
Crédits de vieillissement	225 010				225 010
Concours bancaires	42 748				42 748
Autres dettes financières	4 738				4 738
Comptes courants d'associés	384				384
<b>Emprunts, Dettes financières &amp; Concours bancaires</b>	<b>364 042</b>	<b>221 266</b>	<b>84 554</b>		<b>669 862</b>
* dont contrats de location (IFRS 16)		3 113	8 798	8 488	20 399

Endettement financier net K€	Note annexe	12/2021	12/2020
Emprunts et dettes bancaires (non courant)	22	305 820	623 761
Emprunts et concours bancaires (courant)	22	364 042	78 967
<b>Endettement du groupe</b>		<b>669 862</b>	<b>702 728</b>
Comptes courants d'associés débiteurs	19	-1 131	-1 635
Actifs et Passifs financiers courants	29	5	-5
Trésorerie	20	-15 249	-17 469
<b>Endettement financier net</b>		<b>653 487</b>	<b>683 619</b>

Le groupe renouvelle régulièrement ses crédits de vieillissement, et a anticipé ses échéances obligataires 2022.

<b>Trésorerie nette</b>	<b>Note annexe</b>	<b>12/2021</b>	<b>12/2020</b>
Concours bancaires	<b>22</b>	-42 748	-27 409
Trésorerie	<b>20</b>	15 249	17 469
<b>Trésorerie nette</b>		<b>-27 499</b>	<b>-9 940</b>

### Risque d'exigibilité

Plusieurs emprunts souscrits par le groupe Vranken-Pommery Monopole sont assortis de clauses pouvant déclencher une exigibilité anticipée, en fonction du respect de ratios financiers calculés au niveau consolidé vérifiés lors de chaque clôture annuelle.

#### Emprunts obligataires :

Le Groupe a cherché au cours de ses dernières émissions obligataires à harmoniser progressivement l'ensemble de ses covenants financiers afin d'en faciliter la gestion et le suivi, mais aussi et surtout de respecter l'égalité de traitement entre les différents souscripteurs, qu'ils soient investisseurs institutionnels ou particuliers.

L'ensemble des emprunts obligataires du groupe sont aujourd'hui soumis aux ratios suivants :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés  $\leq$  80%
- Et Fonds Propres Redressés > Montant Défini ou 90% des Fonds Propres Redressés de l'année n-1

Le Montant Défini a été déterminé en fonction des différentes émissions obligataires de la manière suivante :

- Emprunt obligataire de 25.000 K€ 257.500 K€
- Emprunt obligataire de 50.000 K€ 276.600 K€
- Emprunt obligataire de 145.000 K€ 279.200 K€

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Fonds Propres Redressés : Fonds propres consolidés déduction faite des réserves liées aux instruments de couverture et de toute variation dans la rubrique « Impôts Différés Passifs » du bilan des comptes de l'exercice précédent pour autant que et dans la mesure où cette variation résulte d'une augmentation, postérieurement à la date du Prospectus, de l'impôt des sociétés sur les plus-values à réaliser à l'occasion de la vente d'actifs ;
- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2021, ces ratios étaient tous respectés.

Le 15 décembre 2021, le groupe a mis en place un emprunt obligataire de 60.000 K Euros afin d'anticiper le renouvellement de ses échéances obligataires 2022.

Cet emprunt obligataire est soumis au ratio suivant :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés  $\leq$  80%

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2021, ce ratio était respecté.

### Emprunts bancaires :

Un emprunt de 16.000 K€ est aujourd'hui également soumis aux ratios suivants :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés  $\leq$  80%
- Et Fonds Propres Redressés > Montant Défini ou 90% des Fonds Propres Redressés de l'année n-1

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Fonds Propres Redressés : Fonds propres consolidés déduction faite des réserves liées aux instruments de couverture et de toute variation dans la rubrique « Impôts Différés Passifs » du bilan des comptes de l'exercice précédent pour autant que et dans la mesure où cette variation résulte d'une augmentation, postérieurement à la date du Prospectus, de l'impôt des sociétés sur les plus-values à réaliser à l'occasion de la vente d'actifs ;
- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks
- Montant Défini : 257.500 K€.

Au 31 décembre 2021, ces ratios étaient tous respectés.

Concernant les emprunts bancaires, un crédit de vieillissement pour un montant total de 10.000 K€ font l'objet d'un covenant pouvant déclencher l'exigibilité en cas de non-respect. Ainsi, la valeur telle que reprise dans les comptes du groupe des stocks de vins et/ou autres actifs immobilisés laissés libres de garantie doit avoir une valeur équivalente à trois fois le Crédit. Ce ratio était respecté au 31 décembre 2021.

Un crédit de vieillissement d'un montant de 10.000 K€ est assorti de deux covenants financiers dont le non- respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée. Il s'agit des ratios suivants :

- R1 : Fonds Propres / Total Bilan > 20%
- R2 : Dette Financière Nette / Actifs Consolidés < 80%

Au 31 décembre 2021, ces deux ratios étaient respectés.

Pour le reste de l'endettement, il n'y a pas de covenants particuliers susceptible d'entraîner l'exigibilité anticipée, en dehors de ceux figurant habituellement dans les contrats de prêts, tels que :

- défaut de paiement à bonne date des échéances,
- cessation ou cession de tout ou partie significative de l'activité.

Par ailleurs, toute référence faite à un niveau de gearing dans certains emprunts oblige le Groupe à prendre toutes les mesures pour se maintenir dans le ratio convenu et, le cas échéant, le rétablir

### **Risque de taux**

L'endettement du groupe au 31 décembre 2021 est composé à 61,06% d'emprunts et dettes à taux fixes. Les emprunts et dettes à taux variable sont indexés principalement sur l'Euribor 1 mois. Le groupe utilise, dans sa gestion du risque de taux d'intérêts, les instruments financiers tels que SWAP et COLLAR en fonction de la situation et des perspectives du marché des taux d'intérêts.

L'Euribor 1 mois moyen constaté en 2021 s'élève à -0,56 % (source Banque de France).

L'exposition de la part non couverte à une augmentation du niveau de taux de 0,5 point sur 12 mois n'aurait pas impacté le résultat financier annuel du Groupe compte tenu de l'application du floor à zéro sur les crédits bancaires.

Les contrats actifs et non actifs au 31 décembre 2021 se décomposent comme suit :



En k€	12/2021	12/2020
COLLAR	-	5 529
SWAP	200	4 246
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>9 775</b>

Au 31 décembre 2021, le niveau de couverture représentait moins de 1% de l'endettement financier à taux variable, constitué presque exclusivement des crédits de vieillissement.

En ce qui concerne les instruments financiers en cours au 31 décembre 2021, les niveaux de couverture de taux sont les suivants :

Couverture de type SWAP	En k€
Taux fixe inférieur à 2%	0
Taux fixe compris entre 2 % et 4 %	200

Les échéances et la juste valeur des instruments dérivés de taux détenus au 31 décembre 2021 se décomposent ainsi :

Années d'échéance - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Contrats échus en 2021	67	- 1
Contrats à échéances postérieures à 2021	133	- 4

Au 31 décembre 2021, les travaux relatifs à la documentation de la relation de couverture réalisés par le groupe dans le cadre d'IFRS 9 ont conclu à la répartition suivante :

Relation de couverture - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Satisfaisante	200	- 5
Non satisfaisante		

Les charges financières 2021 incluent l'amortissement en résultat net du passif financier ne satisfaisant pas aux critères de comptabilité de couverture.

### Risque de Change

Il n'existe plus de couverture de change au 31 décembre 2021.

La part du chiffre d'affaires de l'année 2021 réalisée en devises est de 11,5 %.

Dans la gestion du risque de change, le Groupe utilise des instruments financiers fermes de type ventes à terme.

L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe d'une variation de 5 % du cours des devises après prise en compte des couvertures serait de 1940 K€. Cet impact reste théorique car le Groupe rappelle qu'en cas de variation d'une devise, sa politique tarifaire serait revue pour prendre en compte cette variation et la répercuter sur ses distributeurs.

## Juste valeur des actifs et passifs financiers

en K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 31/12/2021
<b>ACTIFS :</b>				
Titres de participation non consolidés	3	693		693
Autres actifs financiers non courants			5 400	5 400
Créances clients			46 210	46 210
Comptes courant d'exploitation et autres créances			26 627	26 627
Actifs financiers courants	2	-		-
Trésorerie			15 249	15 249
<b>Total des actifs financiers</b>		<b>693</b>	<b>93 486</b>	<b>94 179</b>

\* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

en K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 31/12/2021
<b>PASSIFS :</b>				
Dettes financières courantes et non courantes			669 862	669 862
Autres passifs non courants			-	-
Dettes fournisseurs			87 385	87 385
Dettes fiscales			14 029	14 029
Autres passifs courants			19 455	19 455
Passifs financiers courants	2	5		5
<b>Total des passifs financiers</b>		<b>5</b>	<b>790 731</b>	<b>790 736</b>

\* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

Le groupe n'a pas identifié d'ajustements au titre du risque de contrepartie (risque de non-recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2020 et 2021. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Le groupe utilise la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 pour déterminer le niveau de classement des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur (voir note 5.10 des Principes comptables et méthodes d'évaluation). Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les dérivés de change (cf. note 29), qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur ont été constatées en résultat pour la part non efficace (cf. note 10), la part efficace étant quant à elle imputée sur les capitaux propres (-9 K€ nets d'impôts).

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les Créances clients. Elles sont constatées uniquement en résultat.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

## Evolution des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

	Actifs financiers	Passifs financiers	Flux sans incidences sur la trésorerie
<b>Début de période</b>	<b>691</b>	<b>-5</b>	
Variation de la Juste valeur par résultat	8	-3	-11
Variation de la Juste valeur par les capitaux propres	0	13	13
Autres mouvements	-6		
<b>Fin de période</b>	<b>693</b>	<b>5</b>	

## Décomptabilisation des actifs financiers et passifs financiers

Le groupe a décomptabilisé sur l'exercice :

- les créances et les dettes de TVA sur opérations réciproques pour un montant de 7.432 K€ compte tenu de la convention de consolidation TVA existante au sein du groupe ;
- les créances cédées (Note 18) lorsqu'elles répondent aux critères décrits en note 5.12 des Principes comptables et méthodes d'évaluation.

## Note 23. Provisions pour retraites et avantages au personnel

En K€	Note annexe	12/2021	12/2020 *
<b>Début de période</b>		<b>13 599</b>	<b>13 359</b>
Réévaluation en autres éléments du résultat global		-700	214
Charges & Produits opérationnels du compte de résultat	4	-1 225	-32
Charges & Produits financiers du compte de résultat	10	111	111
Autres variations		27	-53
<b>Fin de période</b>		<b>11 811</b>	<b>13 599</b>

\* La décision de l'IFRS IC, Attribution des avantages aux périodes de service, décision portant sur les modalités de répartition dans le temps de la charge relative à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi présentant certaines caractéristiques, a un impact de -559 K€ sur les engagements envers le personnel au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Par ailleurs, le taux d'actualisation est passé de 0,60% à 0,80%.

## Analyse de la situation financière :

En K€	12/2021	12/2020
Engagement brut	11 872	13 658
Actifs de couverture	-61	-59
<b>Provision comptable</b>	<b>11 811</b>	<b>13 599</b>
Indemnités de fin de carrière	4 098	4 457
Couverture des frais médicaux	7 413	8 904
Médailles du travail	300	238

### Analyse des charges des régimes :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	12/2021	12/2020
Coût des services rendus	-246	-508	-25	-779	260
Prestations versées	-316	-101	-29	-446	-292
<b>Composante opérationnelle de la charge</b>	<b>-562</b>	<b>-609</b>	<b>-54</b>	<b>-1 225</b>	<b>-32</b>
Composante financière de la charge	41	67	3	111	111
<b>TOTAL</b>	<b>-521</b>	<b>-542</b>	<b>-51</b>	<b>-1 114</b>	<b>79</b>

### Ecarts actuariels générés pour la période sur les régimes postérieurs à l'emploi :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	12/2021	12/2020
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses démographiques	1	1	0	2	18
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses financières	-120	-394	0	-514	513
Ecarts d'expérience	168	-356	0	-188	-317
<b>TOTAL des réévaluation en autres éléments du résultat global</b>	<b>49</b>	<b>-749</b>	<b>0</b>	<b>-700</b>	<b>214</b>

L'ensemble des avantages au personnel a fait l'objet d'une évaluation par un actuair indépendant au 31 décembre 2021.

Une étude de sensibilité a été réalisée en faisant évoluer les taux de référence retenus. L'évolution des taux de +/- 0,25 % est décrite ci-dessous :

Test de sensibilité en %	12/2021	+ 0,25 %			- 0,25 %		
		Dette actuarielle	Coût des services	Coût de l'actualisation	Dette actuarielle	Coût des services	Coût de l'actualisation
Taux d'actualisation		-4,32%	-5,13%	25,51%	4,65%	5,57%	-28,02%
Taux de revalorisation des salaires		0,87%	1,89%	0,88%	-0,85%	-1,81%	-0,86%
Taux de revalorisation des frais médicaux		3,68%	3,76%	3,72%	-3,41%	-3,41%	-3,45%

## Note 24. Impôts différés

	12/2021	12/2020
En K€	ID	ID
Impôts différés actifs	839	413
Impôts différés passifs *	-58 878	-57 779
<b>Impôts différés nets</b>	<b>-58 039</b>	<b>-57 366</b>

\* La décision de l'IFRS IC, Attribution des avantages aux périodes de service, décision portant sur les modalités de répartition dans le temps de la charge relative à des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi présentant certaines caractéristiques, a un impact de +144 K€ sur impôts différés passifs au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Détail des impôts différés :	12/2021	12/2020
En K€	ID	ID
Déficits reportables	4 982	5 140
Décalage temporaire	-2 047	-1 999
Actifs immobilisés	-58 152	-58 231
Actifs Biologiques	-3 040	-3 042
Instruments financiers	1	-1
Engagements envers le Personnel	2 944	3 430
Eliminations des marges en stocks	790	1 164
Contrats de Locations	-1 017	-1 213
Charges à étaler & Divers	-2 501	-2 616
<b>Impôts différés nets</b>	<b>-58 039</b>	<b>-57 366</b>

En K€	12/2021	12/2020
<b>Début de période</b>	<b>-57 366</b>	<b>-57 444</b>
Variation par le résultat	-146	332
Variation par les capitaux propres	-516	-264
Ecart de conversion	-11	10
<b>Fin de période</b>	<b>-58 039</b>	<b>-57 366</b>

## Note 25. Fournisseurs & comptes rattachés

En K€	12/2021	12/2020
Fournisseurs & comptes rattachés	87 385	107 110
<b>Total</b>	<b>87 385</b>	<b>107 110</b>

Les fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

## Note 26. Provisions pour risques & charges

En K€	12/2021	12/2020
<b>Début de période</b>	<b>6</b>	<b>0</b>
Dotations	75	6
Reprises	-6	0
<b>Fin de période</b>	<b>75</b>	<b>6</b>
<b>Soit : Risques de change &amp; Couverture de taux</b>		
<b>Risques s/ Créances courantes</b>	<b>75</b>	<b>6</b>

## Note 27. Dettes d'impôts

En K€	12/2021	12/2020
Dettes fiscales	14 029	13 000
<b>Total</b>	<b>14 029</b>	<b>13 000</b>

Les dettes d'impôts sont à échéance de moins d'un an.

## Note 28. Autres passifs courants

En K€	12/2021	12/2020
<b>Avances et acomptes reçus</b>	<b>9 258</b>	<b>18 842</b>
Dettes sociales	7 870	9 301
Divers	2 327	2 297
<b>Autres dettes</b>	<b>10 197</b>	<b>11 598</b>
Produits constatés d'avance	479	691
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>479</b>	<b>691</b>
<b>Total</b>	<b>19 934</b>	<b>31 131</b>

Les autres passifs courants sont à échéance de moins d'un an.

### Risques prud'homaux

Les passifs constatés en la matière sont déterminés sur la base des sommes réclamées et en fonction du caractère probable des coûts associés et sont inscrits en dettes sociales.

## Note 29. Actifs et passifs financiers courants

En K€	12/2021	12/2020
Actifs financiers courants	0	70
Passifs financiers courants	-5	-65
<b>Total</b>	<b>-5</b>	<b>5</b>

En K€	12/2021	12/2020
Couvertures de Taux	-5	5
Couvertures des Devises		
<b>Total</b>	<b>-5</b>	<b>5</b>

En K€	12/2021	12/2020
<b>Début de période</b>	<b>5</b>	<b>-326</b>
Variation par le résultat	3	36
Variation par les capitaux propres	-13	295
<b>Fin de période</b>	<b>-5</b>	<b>5</b>

Ventilation par échéances en k€	12/2021	12/2020
- 1 an	-1	-52
de 1 an à 5 ans	-4	57
<b>Total</b>	<b>-5</b>	<b>5</b>

## Note 30. Engagements hors bilan

<b>Engagements financiers donnés en K€</b>	<b>12/2021</b>	<b>12/2020</b>
Avals & cautions	122	536
Locations simples *	0	0
Intérêts sur emprunts non échus	41 303	38 000
<b>Total Engagements financiers donnés</b>	<b>41 425</b>	<b>38 536</b>

<b>Dettes garanties par sûretés réelles données en K€</b>	<b>12/2021</b>	<b>12/2020</b>
Dettes garanties par sûretés réelles (stock de vins de champagne)	215 301	328 010
Dettes garanties par sûretés réelles (immobilisations incorporelles)		
Dettes garanties par sûretés réelles (autres actifs)	31 922	24 644
<b>Total Dettes garanties par sûretés réelles</b>	<b>247 223</b>	<b>352 654</b>

<b>Engagements financiers reçus en K€</b>	<b>12/2021</b>	<b>12/2020</b>
Avals & cautions	5 332	390
Garantie de l'Etat dans le cadre des PGE	21 600	21 600
<b>Total Engagements financiers reçus</b>	<b>26 932</b>	<b>21 990</b>

### Garantie de l'Etat dans le cadre des PGE

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, le groupe a eu recours au Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à concurrence de 24 M€. La garantie de l'Etat est accordée aux banques à hauteur de 90% du montant emprunté, soit 21,6 M€.

### Engagements réciproques

- Engagements en matière d'approvisionnement

Certaines filiales sont engagées contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de leur approvisionnement en raisins.

Ces engagements portent sur des surfaces : dès lors le caractère aléatoire de la vendange tant au niveau de rendement en appellation que des prix ne permet pas d'en donner une estimation fiable.

- Vins bloqués

Ces engagements portent sur des hectolitres de vins de champagne constituant une réserve qualitative et appartenant à des viticulteurs et coopératives. Leur valeur sera fixée à la date où ces vins feront l'objet d'une décision de déblocage.

L'estimation actuelle de la valeur des vins bloqués nous paraît difficile à mettre en œuvre de façon raisonnable compte tenu de l'ignorance de cette date.

Nous ne connaissons ni le prix de la dernière vendange avant le déblocage ni la négociation qui permettra de les valoriser.

### Note 31. Secteurs Opérationnels

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Activité en K€	12/2021	%	12/2020	%
Champagne et autres	275 671	92%	213 108	87%
Vins des Sables et de Provence	25 578	8%	30 898	13%
<b>Total</b>	<b>301 249</b>	<b>100%</b>	<b>244 006</b>	<b>100%</b>

Répartition du Résultat Opérationnel Courant consolidé par Activité en K€	12/2021	%	12/2020	%
Champagne et autres	29 085	90%	15 508	82%
Vins des Sables et de Provence	3 373	10%	3 296	18%
<b>Total</b>	<b>32 458</b>	<b>100%</b>	<b>18 804</b>	<b>100%</b>

Répartition des Immobilisations Incorporelles nettes par Activité en K€	12/2021	12/2020
Champagne et autres	98 415	99 081
Vins des Sables et de Provence	1 182	1 278
<b>Total</b>	<b>99 597</b>	<b>100 359</b>

Répartition des Immobilisations Corporelles nettes par Activité en K€	12/2021	12/2020
Champagne et autres	224 388	232 246
Vins des Sables et de Provence	152 470	147 633
<b>Total</b>	<b>376 858</b>	<b>379 879</b>

Répartition des Immobilisations Financières nettes par Activité en K€	12/2021	12/2020
Champagne et autres	7 130	2 139
Vins des Sables et de Provence	161	158
<b>Total</b>	<b>7 291</b>	<b>2 297</b>

Répartition des Stocks par Activité en K€	12/2021	12/2020
Champagne et autres	625 100	656 086
Vins des Sables et de Provence	20 289	16 374
<b>Total</b>	<b>645 389</b>	<b>672 460</b>

Répartition des Investissements par Activité en K€	12/2021	12/2020
Champagne et autres	12 468	5 142
Vins des Sables et de Provence	9 812	9 898
<b>Total</b>	<b>22 280</b>	<b>15 040</b>

### Note 32. Parties liées

Conformément à l'IAS 24, les informations relatives aux parties liées sont détaillées ci-après :

- Les relations entre les parties liées sont regroupées en 3 catégories :
  - ✓ le Groupe Compagnie Vranken, principal actionnaire de Vranken-Pommery Monopole,
  - ✓ les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence,
  - ✓ les administrateurs ou actionnaires, dirigeants, personnes physiques.

Toute transaction fait l'objet de facturation.

- Nature des flux :
  - ✓ Matières premières et Produits en cours : Raisins, moûts, vins clairs, bouteilles sur lattes
  - ✓ Produits finis : Champagne, Porto, Vins Listel, Autres vins et spiritueux
  - ✓ Prestations : Viticoles, vinicoles, industrielles, administratives, loyers, redevances, courtage et ducroire
  - ✓ Produits et charges financiers : Intérêts comptes courants
  - ✓ Rémunérations versées : Contrats de travail, mandats, avantages en nature, jetons de présence
- Composition des parties liées :
  - ✓ Sociétés du Groupe Compagnie Vranken, contrôlant la société Vranken-Pommery Monopole
  - ✓ Entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
  - ✓ Administrateurs, actionnaires et membres de la famille proche, directement ou indirectement au travers de sociétés.

#### Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

Concernant les opérations avec la société A l'auberge Franc Comtoise SAS et la SAS VPHV, les sommes présentées correspondent uniquement aux opérations réalisées à partir de la mise en équivalence de ces sociétés.

En K€	12/2021	12/2020
Chiffre d'affaires - Produits finis	146	8
Chiffre d'affaires - Prestations	-	5
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	189	
Produits financiers	9	
Produits de cession d'immobilisations	354	
Autres achats, prestations et commissions	3 591	261
Compte courant d'associé créditeur	353	
Passifs courants	262	48
Comptes courants d'associés débiteurs	1 110	
Actifs courants	223	137

## Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec le Groupe Compagnie Vranken

En K€	12/2021	12/2020
Chiffre d'affaires - Produits finis (y compris vente vendange)	5 324	956
Chiffre d'affaires - Prestations	4 083	4 625
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	1 241	869
Autres produits	27	37
Produits sur cessions d'immobilisations	-	672
Achats de matières premières, produits en cours et finis	20 798	365
Prestations de holding animatrice	2 309	1 764
Locations immobilières	82	332
Autres achats, prestations et commissions	159	266
Charges de personnel et rémunérations versées	692	46
Charges de redevances de marques	91	101
Charges financières	304	35
Comptes courants d'associé créditeurs	-	1 381
Passifs liés aux contrats de location	4 404	10 839
Autres passifs non courants	72	
Autres passifs courants	66	912
Comptes courants d'associés débiteurs	21	17
Actifs non courants	408	468
Actifs courants	9 859	11 194

## Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec des personnes physiques, administrateurs ou actionnaires directement ou indirectement

En K€	12/2021	12/2020
Chiffre d'affaires - Produits finis	52	54
Chiffre d'affaires - Prestations	37	638
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	12	12
Autres achats, prestations et commissions	357	664
Charges fiscales	2	2
Charges de personnel et rémunérations versées *	722	803
Charges de redevances de marques	58	37
Charges financières	-	0
Passifs liés aux contrats de location	92	616
Passif courant	682	749
Compte courant d'associé créditeur	32	12
Actif courant	50	765

(\*) *Aucun des mandataires sociaux des sociétés du Groupe ne bénéficie de clauses parachute, ni de clauses de complément de retraite, au titre de leur mandat social, en dehors des clauses du droit du travail et des conventions collectives pour ceux d'entre eux qui bénéficient par ailleurs d'un contrat de travail. Les rémunérations des dirigeants ne sont composées que d'avantages court terme.*

En dépit de liens commerciaux avec certaines sociétés du Groupe Compagnie Vranken, aucune de celles-ci n'est intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Vranken-Pommery Monopole, étant donné que ces entités relèvent de services autonomes distincts, réalisent des opérations à des conditions de marché et que le Groupe Compagnie Vranken établit des comptes consolidés.

### Note 33. Événement post-clôture

Conflit Russie/Ukraine depuis le 24 février 2022

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine se poursuit et la situation évolue rapidement.

Compte tenu de la récente et rapide escalade des événements et de l'annonce de nouvelles sanctions, il est trop tôt pour déterminer l'impact potentiel de ce conflit quant aux répercussions indirectes sur les résultats opérationnels de la Société au cours de l'exercice 2022. Les répercussions directes seront limitées : les activités de la Société en Ukraine et en Russie ne représentaient que 0,3% de son chiffre d'affaires en 2021.

### Note 34. Chiffres clés de la société mère (en K€)

Compte de résultat	12/2021	12/2020
Chiffre d'affaires	298 333	234 907
Résultat d'Exploitation	357	716
Résultat Courant	4 591	4 895
Résultat Net	4 185	1 533

Bilan	12/2021	12/2020
Capital social	134 056	134 056
Capitaux propres	293 280	289 094
Emprunts obligataires (y compris intérêts courus)	223 874	223 874
Dettes financières auprès des établissements de crédit	47 013	43 015
Actif immobilisé	384 233	377 073
Total Bilan	741 199	705 408